

14 fév 2014 -18:27

Appartient à Conseil des ministres du 14 février 2014

Circulaire relative aux plans de personnel 2014 pour les services financés hors enveloppe

Sur proposition du ministre du Budget Olivier Chastel et du secrétaire d'Etat à la Fonction publique Hendrik Bogaert, le Conseil des ministres a approuvé le projet de circulaire "Informations relatives au plan de personnel 2014 pour les services qui ont une source de financement hors de l'enveloppe de personnel".

Cette circulaire donne de façon transparente l'information concernant les montants des services ayant une source de financement hors enveloppe qui servent de base pour l'établissement des plans de personnel 2014. Elle donne également les lignes directrices à ces services pour la soumission de leurs dossiers de plan de personnel 2014. La date ultime de soumission est arrêtée au 31 mars 2014.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services
publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>